



Jeudi 17 novembre 2016 La CGT manifeste à Chartres contre la privatisation de la RN 154 et la RN 12

La RN 154 relie Rouen à Orléans. 260 millions d'euros d'argent public ont déjà été investis sur cet axe. Sa partie Nord (Louviers-Nonancourt) est aménagée en 2x2 voies. Environ 60 km des 91,5 km de l'itinéraire situé entre Nonancourt et l'A10 restent à aménager. Suite au débat public (12 octobre 2009 - 28 janvier 2010), l'Etat a fait le choix de **la mise en concession autoroutière de la RN 154 entre Nonancourt et Allaines et de son tronc commun avec la RN 12.**

Depuis le 15 novembre 2016, une enquête publique a été lancée ! Elle devrait rendre ses conclusions dans un délai de 18 mois pour savoir si le projet de concession est d'utilité publique.

L'Etat n'entend rien, la privatisation avance à marche forcée !

Au cours des débats publics organisés souvent en soirée dans des salles de cinéma avec de grands moyens, des piles de cahier d'acteurs, au frais du contribuables, l'Etat a présenté un projet de 6 millions d'€. Ce n'est sans compter les 13 millions d'euros déjà dépensés pour la réalisation d'une sortie d'autoroute A11 traversant l'Eure et Loir. Ce sont encore des cadeaux offerts à Cofiroute par l'Etat mais aussi par le Conseil départemental d'Eure et Loir qui a contribué à l'achat des terrains permettant la réalisation des travaux. Ceci ne fait que se rajouter aux cadeaux faits par l'Etat aux sociétés concessionnaires d'autoroutes(SCA) en 2006 avec la privatisation du réseau autoroutier existant, déjà amorti, poursuivi avec le plan de relance autoroutier actuel (3,2 milliard d'€). Ce n'est un secret pour personne, les SCA réalisent d'énormes profits pour leurs actionnaires et n'en redistribuent qu'une infime partie pour l'entretien des infrastructures ou pour le développement d'autres modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre

Mais là c'est encore mieux dans l'arnaque, les RN sont carrément offertes à Cofiroute !

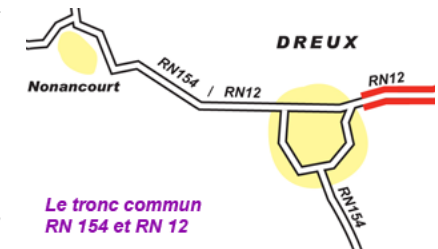
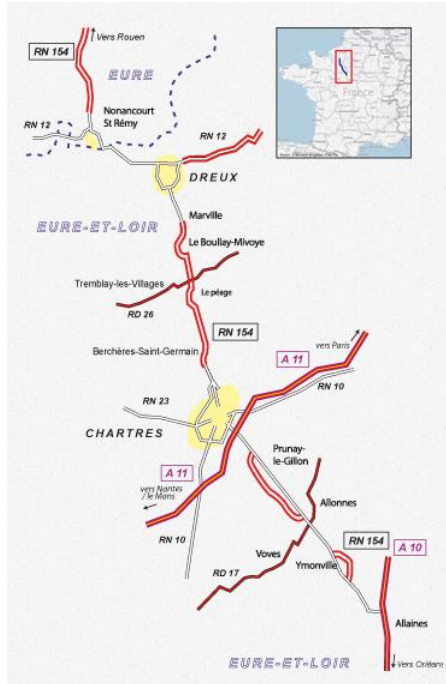
La population, les usagers, les agents des routes ne veulent pas de la privatisation !

Dans ce contexte, **plusieurs syndicats, des associations, des collectifs se sont organisés pour lutter contre ce projet.** Leur action dénonce les méthodes de l'Etat pour faire aboutir ce projet par les collectivités locales et la population.

RN 154 et RN 12
Avis d'enquête publique

L'enquête publique relative au projet d'aménagement à 2x2 voies par mise en concession de la RN154 et de la RN12 entre Allaines-Mervilliers (A10) et La Madeleine de Nonancourt (RN154) est organisée du 15 novembre 2016 au 10 janvier 2017 inclus.

Vous pouvez avoir accès au dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ou au registre numérique d'expression via le site internet de la préfecture d'Eure-et-Loir.



Le tronc commun RN 154 et RN 12

Si un tel projet de privatisation devait se réaliser, ce serait la population et particulièrement les salariés qui subiraient une double peine avec :

- **Le prix des péages** sur la RN 154 (coût d'un trajet par mois pour se rendre (et aller travailler) de Dreux à Chartres : 120 € A/R, soit 1440 € : l'équivalent un SMIC par an).
- **Le coût du projet** de mise en 2 fois 2 voies déjà payé par les impôts et les contribuables.



La CGT dans l'action le 17 novembre à Chartres

A l'appel de l'ensemble des organisations ci-dessus, une manifestation a eu lieu le 17 novembre 2016 à Chartres devant la Préfecture.

200 manifestants sont venus dénoncer ce projet pharaonique et la méthode de l'enquête publique.

En effet les enquêtes publiques sont effectuées en Mairie, mais en journées sans doute pour éviter l'affluence des salariés et des usagers.

À leur disposition, un document de 5000 pages et des commissaires acquis à la cause pour savoir si ce projet est réellement d'utilité publique.

Une délégation devait rencontrer le préfet mais celui-ci à invoqué un prétexte futile et s'est fait représenter par sa directrice de cabinet qui s'est chargé de saisir les doléances.

Les agents de la DIR Nord Ouest en première ligne

Lors de l'entrevue, la CGT n'a pas oublié de rappeler que les agents de la DIR Nord Ouest travaillent et entretiennent les RN.

La mise en concession de la RN 154 et RN 12 impacterait le CEI de Chartres et de Dreux.

De même quel devenir des CEI de Châteaudun et de Vendôme puisque le district de Dreux n'existerait plus ? Ces deux centres seraient coupés du district de Dreux.

Les personnels sont inquiets pour leur avenir, pour leurs statuts, sur les conditions de travail. D'autant plus au regard de l'attitude du ministère qui n'a pas encore réglé les transferts de personnels impactés par le plan de relance autoroutier. Les agents sont toujours dans l'attente d'un décret fixant leurs garanties financières.



La CGT s'oppose à toute forme de privatisation : externalisation des missions, partenariats Publics Privés (PPP), concessions... qui ne font qu'augmenter les profits des SCA et leurs filiales du BTP.

Tout ceci se fait au détriment du service public, du service rendu aux usagers, des agents des routes qui subissent les restructurations et voient leurs conditions de travail se détériorer au quotidien à tel point que des camarades y laissent leur santé et parfois leur vie !

**Il faut arrêter le massacre des privatisations,
la route n'est pas une marchandise !**

**Comme le font les camarades de la DIR Nord Ouest, continuons à
nous battre pour sauver le service public !**

**Revendiquons un véritable service public routier
sous maîtrise publique avec des agents publics !**